

Réf: Dossier 315145

Avis de constitution

SOCIETE « ABS TRANSPORT EXPRESS »

Siège Abidjan, Abobo, BANCO, Lot 282, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Mai 2024, et enregistrés au CEPICI le 14 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ABS TRANSPORT EXPRESS »

Objet : Transport Public de Personne et de Marchandises, Commerce Général, Import-export, Mécanique général, Prestation de Service divers.

Et généralement, toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension et le développement ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Abobo, BANCO, Lot 282, Ilot 23

Dirigeant(s) M SANOGO ABOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02734 du 06/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°33682/GTCA/RC/2024 du 06/06/2024

